



La feuille du tilleul

informations actualité de la vie sarceyroise



Décembre 2025

EFFAROUCHEMENT DE PIGEONS

Pas d'inquiétude, si vous entendez du bruit vendredi 26 décembre après-midi !

Comme chaque année et suite à un arrêté municipal, la société de chasse du village procèdera à une battue d'effarouchement et de régulation des pigeons au centre du village ainsi que dans les hameaux.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au 06.08.69.49.14.

MODES DE GARDE

Parents, vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous et des places sont encore disponibles :

- ◆ Crèche associative « Les Oisillons du Ravat » subventionnée par la mairie de Sarcey : 09.81.98.00.05
- ◆ Assistantes maternelles agréées, contacts sur le site : <http://www.lespetitsboutsdesarcey.fr>
- ◆ Micro-crèche « Rires d'enfants », dans la ZA de la Noyerai: 04.81.91.30.81

Pour plus d'informations, contactez directement les structures ou la mairie de Sarcey



AGENDA

- 20 décembre : Ateliers de Noël de la bibliothèque
- 21 décembre : Vente d'huîtres et foie gras
- 4 janvier : Vente de brioches et galettes
- 9 janvier : AG du Comité des fêtes
- 10 janvier : AG de l'association des Anciens combattants
- 18 janvier : Vœux de la municipalité
- 31 janvier : Ste Barbe des pompiers de Bully
- 1^{er} février : Vente de boudins
- 22 février : Randonnée pédestre La Sarceyroise
- 1^{er} mars : Vente de fromages
- 7 mars : Concours « Cadet Mathelin » (boule lyonnaise)
- 7 mars : Couscous
- 15 mars : Élections municipales (1^{er} tour)
- 15 mars : Vente de choucroute
- 19 mars : Repas grenouilles
- 20 mars : Soirée Carnaval
- 22 mars : Élections municipales (2^{ème} tour)
- 29 mars : Championnat/équipes de tennis



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée au public les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Permanences de M. le Maire et des adjoints :
Sur rendez-vous

www.sarcey-69.fr
www.facebook.com/Mairie-de-Sarcey

Mairie - accueil du public :
lundi - mercredi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 19h00
Tél. : 04 74 26 86 55
accueil@sarcey-69.fr

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Pour bien commencer l'année 2026, ce sera encore une fois un plaisir de vous retrouver lors des vœux du Maire le dimanche 18 janvier à la salle des fêtes à 11h00 et vous remettre le bulletin communal.

D'ici là, toute l'équipe municipale vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.



HUITRES ET FOIE GRAS



Comme chaque année, la classe en « 8 » est très heureuse de reconduire sa vente d'huîtres et de foie gras à venir déguster sur place autour de la buvette ou à emporter, sous la salle des associations (accès par le chemin des Loisières). Après le succès des dimanche 7 et 14 décembre, ils termineront en apothéose le 21 décembre pour fêter les 20 ans de cette action, devenue une tradition du village.

A cette occasion, le Père Noel sera présent et en plus des assiettes d'huîtres et foie gras, des crêpes viendront combler les papilles des gourmands ! Des musiciens viendront égayer cette belle journée et il y aura une tombola spéciale 20 ans avec de nombreux lots et bons d'achats. Les conscrits de la classe en 8 vous attendent nombreux pour passer un moment convivial et préparer les fêtes de fin d'année.

Il est encore possible de commander des huîtres ou blocs de foie gras au 06.70.93.20.72 (René Subrin) ou 06.07.32.42.25 (Babeth Magnin). Le règlement sera à faire à la commande (paiement CB accepté).



PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

N°3 DU PLU

Le projet de modification simplifiée n°3 du PLU porte sur la création en zone urbaine d'un sous-secteur destiné à recevoir un terrain familial locatif prescrit par le schéma départemental et métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Rhône 2019-2025. Le dossier de modification simplifiée n°3 du PLU fait l'objet d'une mise à disposition du public depuis le mercredi 10 décembre 2025 et jusqu'au vendredi 9 janvier 2026 inclus :

- ◆ en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
 - ◆ sur le site internet de la commune www.sarcey-69.fr.
- Pendant cette durée, vos observations peuvent être :
- ◆ consignées sur le registre disponible en mairie aux horaires d'ouverture au public
 - ◆ communiquées par courriel adressé à urbanisme@sarcey-69.fr.

COUSCOUS

L'association Aide et Fraternité vous convie pour son prochain couscous qui aura lieu le samedi 7 mars à Sarcey (en salle ou à emporter).

Les bénéfices de ce dernier, seront consacrés comme chaque année à la scolarisation des enfants du Niger, pays où Sœur Marie-Claire Charles originaire de St Loup a été missionnaire.

Pour toute information ou pour réserver contacter Patricia Juinet au 06 07 60 73 48



BRIOCHE ET GALETTE



Le dimanche 4 janvier 2026 aura lieu notre traditionnelle vente de brioches et de galettes à l'occasion de la nouvelle année. Elles sont de fabrication locale et artisanale, pur beurre et œufs frais et sont préparées cette année par notre fournisseur le Quai Gourmand à Tarare (place de la Gare).
Elles seront à récupérer sur la place de la bascule en face de l'église de 9h00 à 12h00.
Sur place : buvette, assiette de charcuterie

Si vous voulez en profiter, n'hésitez pas à réserver pour être sûr d'en avoir avec le bon de commande joint à cette publication.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale 2026 de notre association est fixée au samedi 10 janvier à 10h30 et se tiendra à la salle des fêtes de Nuelles.

Tous les membres et leurs conjoints ainsi que les personnes qui souhaitent adhérer à notre association à compter de 2026 sont amicalement invités ainsi qu'au mâchon qui suivra.

Il leur est demandé de se faire connaître auprès du président Jean VARINARD pour le 3 janvier 2026.

Retenez d'ores et déjà la date du jeudi 19 mars où notre association organisera un repas à midi avec grenouilles à volonté servi par le restaurant Beau Séjour de Villechenève à la salle des fêtes : faites-le savoir autour de vous. De plus amples informations vous seront transmises d'ici là pour les inscriptions.

MATINÉE BOUDINS



La classe en « 6 » reconduit sa traditionnelle vente de boudins. Elle vous donne rendez-vous le dimanche 1^{er} février matin sur la place de la bascule
N'hésitez pas à passer commande auprès d'un conscrit de la « 6 ».

Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'équipe si vous souhaitez faire vos classes en 2026.

Prenez contact avec Hélène THORE par mail Inthore@hotmail.fr.

SAINTE BARBE



La cérémonie de la Sainte Barbe des sapeurs pompiers de Bully aura lieu cette année à Sarcey. Elle se déroulera le samedi 31 janvier à 16h30 à la salle des fêtes.

Une occasion de témoigner votre soutien à notre Centre d'intervention et saluer l'engagement de ses membres.

RANDONNÉE LA SARCEYROISE

Cette année encore, le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle randonnée pédestre le dimanche 22 février.
Inscriptions à la salle des fêtes de 7h30 à 14h00.

Les parcours sont de 8 km, 12 km, 16 km, 22 km et 26 km, avec 1 à 3 points de ravitaillement selon les parcours, et saucisson/ pomme de terre à l'arrivée.

Tarifs : de 7 à 9 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Pensez à prendre votre gobelet.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour l'organisation de cette manifestation sont les bienvenues
Contact : David 06.62.17.48.45 ou Cathy 07.57.53.02.14

Vous êtes également conviés à l'assemblée générale du Comité des Fêtes qui aura lieu le vendredi 9 janvier à 18h30 à la maison des associations.

BIBLIOTHÈQUE

À l'occasion des fêtes de Noël, l'équipe de la bibliothèque convie les enfants le samedi 20 décembre de 10h00 à 11h30 pour des animations : ateliers créatifs, Kamishibaï...
Enfants, parents, grands-parents sont les bienvenus (entrée gratuite) au rez-de-chaussée de la Maison des Associations (39 rue du Tilleul).

Pendant les vacances scolaires de Noël, la bibliothèque sera fermée mercredi 24 et 31 décembre. Des permanences seront assurées de 10h00 à 12h00 :

- ◆ les samedis 20 et 27 décembre
- ◆ le samedi 3 janvier 2026.



VENTE DE FROMAGES ET VIDE GRENIER

La classe en 7 organise une vente de fromages de Franche Comté le dimanche 1^{er} mars avec buvette, dégustation sur place et vente à emporter.

Un vide-grenier sera organisé le dimanche 31 mai. Dès maintenant, pensez à mettre de côté tout ce que vous souhaiteriez vendre : vêtements, jouets, livres, petit mobilier, vaisselle, etc. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre emplacement : <https://www.helloasso.com/associations/interclasses-en-7-de-sarcey/boutiques/vide-grenier-31-mai-2026> ou scannez le QR code
Pour toute information pratique, vous pouvez nous contacter par mail : classes7sarcey@gmail.com

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les dimanches 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale auprès de votre Mairie, et vous devez donc

- ◆ être majeur au plus tard la veille du scrutin. Si vous avez d'au moins 18 ans, vous serez inscrit automatiquement si vous avez accompli les formalités de recensement dès l'âge de 16 ans
- ◆ être de nationalité française ou être de nationalité d'un pays membre de l'Union européenne et vivre en France
- ◆ jouir de ses droits civils et politiques
- ◆ avoir une attaché avec la commune au titre de votre domicile principal, votre qualité de contribuable ou de gérant de société

Pour savoir si vous êtes bien inscrit, vous pouvez soit contacter votre Mairie, soit vous rendre sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>



Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- ◆ jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- ◆ jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie ou en consulat.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.

Vous devrez communiquer :

- ◆ une pièce d'identité valide ou périmée de moins de 5 ans
- ◆ un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ◆ [le Cerfa 12669](https://cerfa.etape.gouv.fr).

UN VÉLO ÉLECTRIQUE SUR LA LISTE AU PÈRE NOËL ?

La CCPA vous accompagne dans l'achat de votre nouveau vélo jusqu'au 31 décembre 2025 !

Quels vélos ou équipements sont concernés ?

- ◆ vélo à assistance électrique (neuf ou d'occasion), dont le coût est de 3 000 € TTC maximum.
- ◆ vélo spécial cargo, rallongé, pliant, ou adapté à un handicap électrique ou non, sans limite de prix et neuf ou d'occasion.
- ◆ kit d'électrification installé par un professionnel.

Quelles conditions pour en bénéficier ?

- ◆ résider sur le territoire de la CCPA (habitants et associations).
- ◆ une seule aide par foyer ou par association.
- ◆ achat réalisé auprès d'un professionnel situé dans le Rhône, Grand Lyon inclus.
- ◆ montant de la subvention : 50% du prix d'achat, dans la limite de 250 €.

Comment déposer votre demande ?

- ◆ complétez le formulaire disponible sur <https://www.paysdelarbresle.fr>
- ◆ envoyez votre dossier par mail : mobilites@paysdelarbresle.fr ou par courrier à la CCPA (117 rue Pierre Passemard, 69210 L'Arbresle)

